le fil sud estuaire #22

Corsept · Frossay · Paimbœuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL ¦ numéro 22 • juillet 2014

COUP DE CŒUR
L'orientation,
un droit pour tous

LE POINT SUR
Ni emprunts,
ni hausse d'impôts

ÇA VOUS INTÉRESSE
Des idées pour l'été !
Territoire en poche

RENCONTRES
Pierre Raffin-Caboisse :
l'art de la transmission

panorama

CCSE, mode d'emploi

tissons nos horizons...

Sud Estuaire
communauté de communes

SOMMAIRE

vivre l'intercommunalité

ça vous intéresse

coup de cœur

édito › 03
· Renforcer le lien qui unit nos villes

en bref › 04-05
· 5 juin : 300 élèves sur la scène de l'Etoile de Jade
· Habiter mieux
· Le périscolaire au diapason des nouveaux rythmes scolaires
· Du nouveau sur www.cc-sudestuaire.fr

vivre l'intercommunalité › 06-07
· Du nouveau à Saint-Viaud

le point sur › 08-09
· Ni emprunts, ni hausse d'impôts

panorama › 10-13
· CCSE, mode d'emploi

ça vous intéresse › 14-15
· Des idées pour l'été !
· Territoire en poche

coup d'envoi › 16
· Du nouveau à l'école Dallet-Les Pins

coup de cœur › 17
· L'orientation, un droit pour tous

vos déchets à la loupe › 18
· Franc succès pour le compost gratuit
· Cet été, venez visiter l'éco-centre

rencontres ›19
Pierre Raffin-Caboisse : l'art de la transmission

le fil sud estuaire

Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44560 Paimbœuf
tél. 02 40 27 70 12
fax 02 40 27 79 33
info@cc-sudestuaire.fr
www.cc-sudestuaire.fr

Directeur de publication :
Yannick Haury
Rédactrice en chef et coordinatrice :
Emilie Fleuret-Lambert
Rédactrice :
Camille Duvivier
Conception / mise en page :
www.picto-gramme.fr

Crédits photos :
Dominique Chalureau, CCSE, Loirestua, Sentier des daims, Défi Nature, Puy du Fou, Baloon Photo, Arnaud Sagnier

Impression : Offset 5
Tirage : 13 855 exemplaires
Dépôt légal :
ISSN 2106-8151
Distribution :
La Poste / Mediapost
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet :
www.cc-sudestuaire.fr

Le Fil Sud Estuaire est imprimé à base d'encre végétale sur papier issu de forêts gérées durablement par une imprimerie labellisée Imprim'vert.

IMPRIM'VERT®

Yannick Haury,
Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

Renforcer le lien qui unit nos villes

Madame, Monsieur,

En mars dernier, vos représentants au sein de la Communauté de Communes Sud Estuaire ont été élus pour la première fois au suffrage universel direct.

Cette évolution démocratique ajoute de la légitimité à nos décisions dans le champ des compétences de la CCSE.

Ces compétences, vous le verrez dans ce magazine, sont nombreuses et concernent le quotidien de tous.

Je sais que chaque nouveau vice-président aura à cœur de mener à bien ses missions dans l'intérêt de notre territoire.

En effet, pour que les projets de chaque ville réussissent, il nous faut agir, non seulement ensemble, mais de façon concertée et coordonnée avec une attention égale pour les besoins de toutes les communes, quelles que soient leur taille, leur économie, l'ambition de leurs projets. Il nous faut préserver et même renforcer ce lien qui nous unit et qui permet de faire de la Communauté de Communes du Sud-Estuaire un outil de gestion efficace au service de tous les habitants de notre territoire.

Au moment où les dotations de l'État diminuent et alors que les charges augmentent, nos villes vont devoir mutualiser de plus en plus de personnels et de compétences en utilisant les savoir-faire de chacun au profit de tous chaque fois que c'est possible.

C'est dans cet esprit que notre projet de territoire verra le jour.

Je vous souhaite un bon été.

Yannick HAURY
Président

5 juin : 300 élèves sur la scène de l'Etoile de Jade

Le 5 juin, 300 élèves de CM1/CM2 ont investi la scène de l'Etoile de Jade pour présenter un spectacle musical, aboutissement d'un projet d'envergure porté par 3 professeurs des Écoles Intercommunales de Musique.

Les élèves issus de 10 classes du territoire ont donc relevé un défi de taille : préparer en 10 séances le conte musical "Rendez-vous ou le Secret de la Joconde" du compositeur Julien Joubert. Ils ont dû pour cela mémoriser un grand nombre de morceaux et parfaire leur technique vocale pour se produire sur scène en 2 groupes de 150. Un joli succès puisque les 2 séances ont enregistré respectivement 430 et 350 spectateurs.

Habiter mieux

En tant que propriétaire occupant ou bailleur d'un logement situé sur le territoire de la CCSE, vous pouvez, sous conditions de ressources, bénéficier d'aides pour des travaux permettant de faire des économies d'énergie (isolation, chauffage...) ou de favoriser le maintien à domicile (remplacement d'une baignoire par une douche, aménagement des accès, etc.).

Ce dispositif vous intéresse ? Rendez-vous aux permanences organisées depuis juin par Citémétrie à Saint-Brevin et Paimbœuf. Mandatée par la Fédération du Pays de Retz Atlantique, son équipe vous conseille et vous assiste gratuitement sur les améliorations potentielles réalisables dans votre logement et simplifie le montage de votre dossier de demande de subventions.

© d.Chalureau

+ d'infos :

Citémétrie 02 85 52 34 39
habiter-mieux@citemetrie.fr

Permanences (sauf en août) :

Saint-Brevin-les-Pins : le 1er mercredi du mois de 10h à 12h (sans rendez-vous) au Centre Médico-Social situé à la mairie

Paimbœuf : le 1er jeudi du mois de 10h à 12h (sur rendez-vous au 02 85 52 34 39) au siège de la Communauté de Communes, 6 boulevard Dumesnildot

Le périscolaire au diapason des nouveaux rythmes scolaires

La rentrée 2014-2015 sera synonyme de nouveaux rythmes scolaires – et donc de classe le mercredi matin – pour les écoles publiques de la CCSE. L'accueil périscolaire des structures gérées par la CCSE (hors Paimbœuf et Saint-Père-en-Retz) s'étendra donc au mercredi matin de 7h20 à 9h comme les autres jours. Le soir, leurs portes s'ouvriront un quart d'heure plus tôt, soit de 16h15 à 19h.

Ainsi, la facturation sera ajustée au quart d'heure et non plus à la demi-heure.

Du nouveau sur www.cc-sudestuaire.fr

Un nouveau design et de nouvelles fonctionnalités ont été apportés au site de la CCSE pour faciliter votre navigation.

La nouvelle version s'est enrichie de 2 sites dédiés : entreprendre.cc-sudestuaire.fr présente aux entrepreneurs et partenaires l'offre économique et l'actualité du territoire ; jeunesse.cc-sudestuaire.fr donne aux jeunes usagers du club 10-12 ans et du Pôle Jeunesse de Saint-Brevin un accès direct à l'actualité de leurs activités et aux pages Facebook de la Maison des jeunes et du Son'Art. Le site a été conçu en mode "responsive" pour que le contenu s'adapte à tous les formats d'écran (tablettes et smartphones compris). N'hésitez pas à vous abonner à la newsletter mensuelle des actualités ou à l'envoi de la version numérique du Fil.

Aquajade

Patricia Benbelkacem, vice-Présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et de l'action sociale.

Du nouveau à Saint-Viaud

Début mars était inauguré dans la zone de loisirs de Saint-Viaud un nouveau bâtiment à vocation communale et intercommunale. Après quelques mois d'utilisation, ses habitués semblent y avoir aisément trouvé leurs marques.

Tout de bois et de verre, l'ouvrage s'intègre joliment dans son environnement. Ici sont désormais rassemblées différentes structures intercommunales (accueil de loisirs sans hébergement, accueil périscolaire, Maison des Jeunes) et communales (local des Aînés, salle multimédia, restaurant scolaire). Ainsi mutualisée, la réalisation de ce bâtiment moderne a marqué des points sur plusieurs aspects, notamment financiers et organisationnels.

Accueillir plus d'enfants dans les meilleures conditions

Le nouveau bâtiment a permis de revoir à la hausse les capacités des structures d'accueil communales et intercommunales. Autre objectif : améliorer la qualité d'accueil en gagnant en surface, en visibilité et en fonctionnalité. Le pari semble gagné du côté des usagers comme des animateurs : tous apprécient la clarté des locaux, mais surtout l'espace dont ils profitent au quotidien tant au sein du local jeunesse que des accueils de loisirs et périscolaire.

Accueillir les jeunes enfants...

Pour Laëtitia Colin, directrice de l'accueil périscolaire et de loisirs, ***"les enfants et les familles sont aujourd'hui accueillis dans une structure qui répond à leurs besoins"***. De fait, l'ancien ***"deux pièces cuisine"*** a fait place à un vaste espace organisé en trois tranches d'âges (et non plus deux) : 3/5 ans, 6/8 ans et 9/11 ans. Sans oublier un bureau, une salle pour les animateurs, une infirmerie, une salle de sieste et une vraie belle cuisine. Et le résultat est là : depuis l'ouverture, la fréquentation a augmenté. Les parents apprécient la situation du lieu, en face de l'école publique et à peine plus loin de l'école privée, ce qui simplifie et sécurise les trajets. Surtout, l'équipement s'ouvre sur un bel espace extérieur, là encore aménagé pour petits et grands. Par rapport à la petite cour des anciens locaux, le changement de décor est radical.

...et les adolescents

Du côté de la Maison des Jeunes, qui accueille les 11/18 ans quelques après-midis par semaine et pendant les vacances scolaires, ***"pousser les murs a permis d'enrichir nos activités"***, assure Maryline Rivalan, animatrice responsable. Comme leurs collègues de l'accueil périscolaire et de loisirs, les animateurs de la Maison des Jeunes ont été associés à la réalisation du local. Le résultat est à la hauteur de leurs attentes, c'est-à-dire ***"plus grand, plus ouvert, plus fonctionnel"***. La situation géographique est elle aussi très appréciée, attenante à la zone de loisirs : les jeunes vont facilement jouer au foot, au volley, à la pétanque ou faire un tour du côté du lac et du téléski nautique. Depuis l'ouverture en mars, quelques nouveaux jeunes ont poussé la porte du local... et sont revenus s'inscrire – l'inscription à la Maison des Jeunes étant possible à tout moment de l'année.

Côté Accueil périscolaire et accueil de loisirs :

- 1 salle de jeux pour les 3-5 ans
- 1 grande salle centrale pour les 6-8 ans
- 1 salle pour les 9-11 ans, également dédiée aux activités manuelles
- 1 salle de sieste et de motricité
- 1 bureau
- 1 salle pour les animateurs
- 1 infirmerie
- 1 grande cuisine
- 1 grand espace extérieur avec régie (vélos, ballons, ping-pong...), potager, 2 structures de jeux et 1 accès au terrain de basket voisin

Côté Maison des Jeunes :

- 1 grande salle avec espace salon (billard, bibliothèque, baby-foot...)
- 1 salle d'activités créatives
- 1 régie pour ranger le matériel
- 1 bureau pour les animateurs
- 1 terrasse

Sans oublier : le restaurant scolaire, le local des Aînés et la salle Multimédia qui sont de la compétence communale.

© d.Chalureau

Joseph Guilloux, vice-président en charge des finances, des ressources humaines et de l'administration générale.

Ni emprunts, ni hausse d'impôts

Pour la Communauté de Communes Sud Estuaire, l'heure est au désendettement, avec une dette abaissée à 900 euros par habitant. Les investissements lancés sur les exercices précédents – comme la construction de 2 structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – sont achevés ou en passe de l'être. Poursuivre une gestion raisonnable est la priorité de ce budget 2014 voté par nos élus, qui se sont engagés par ailleurs, comme en 2013, à ne pas augmenter les taux d'imposition.

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

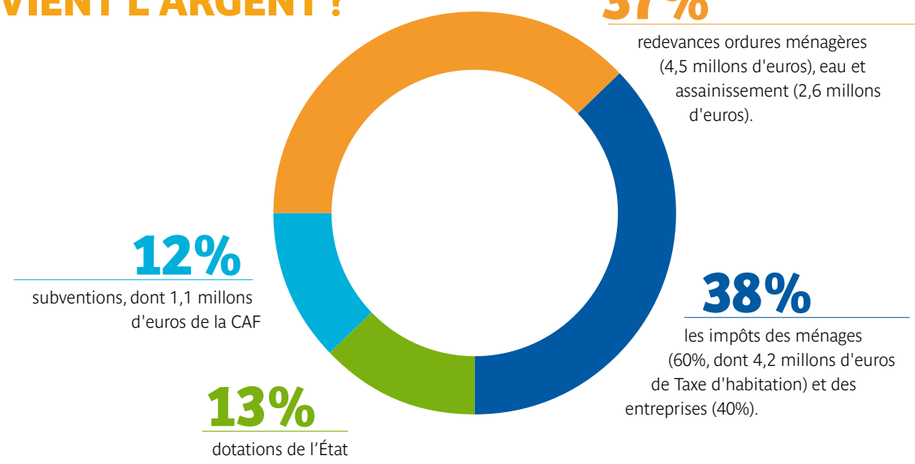

OÙ VA L'ARGENT ?

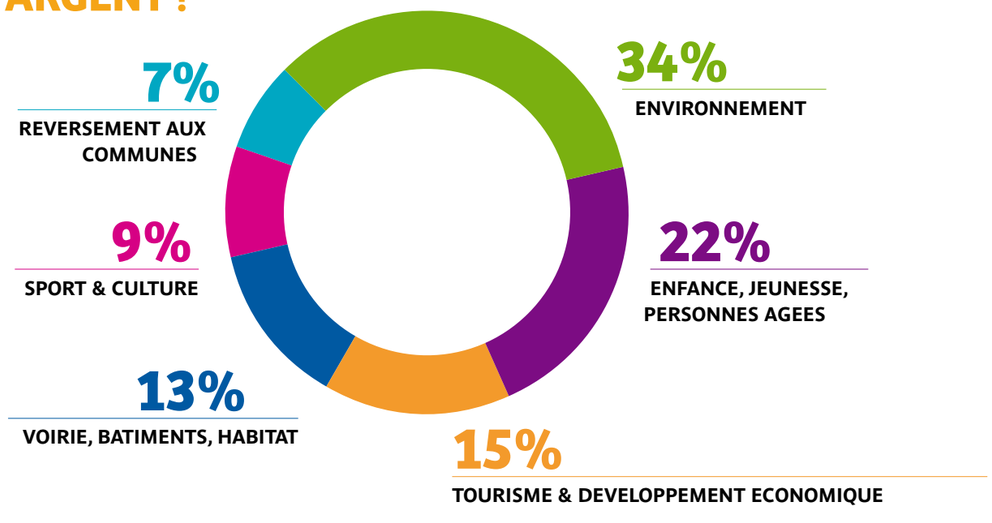

ENVIRONNEMENT

9,7 M€

Fonctionnement :
- Fonctionnement des réseaux d'eau (potable et assainissement) et des stations d'épuration
- Collecte et traitement des déchets
- Gestion des déchèteries

Investissement :
- Dans le cadre du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), 80 000 euros d'aides seront versés cette année pour la réhabilitation des installations autonomes
- 2,4 millions d'euros sont consacrés au renouvellement des réseaux d'eaux usées

A noter que les dépenses de ces services doivent obligatoirement être couvertes par les recettes des usagers.

ENFANCE, JEUNESSE, PERSONNES AGEES

6 M€

Fonctionnement :
- Gestion de 8 Accueils Périscolaires (APS), 3 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), 3 crèches et du service jeunesse
- Subvention pour les associations gérant des APS, des ALSH et des Maisons des Jeunes
- Gestion du GUIPA-CLIC, le service d'aide à l'autonomie des personnes âgées (3 agents, 150 000 euros annuels)

Investissement :
- Ouverture des 2 nouveaux ALSH/APS (Saint-Viaud et Corsept). A noter que la fréquentation des accueils périscolaires est en augmentation significative : +21% à la rentrée 2013/2014.
- Extension en cours de l'APS de l'école Dallet-Les Pins (80 000 euros).

TOURISME & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

4,3 M€

Fonctionnement :
- Subventions versées à l'Office de Tourisme (500 000 euros) et au Quai Vert (200 000 euros)
- Travaux dans les zones d'activités
- Gestion des ateliers relais loués à des entreprises

Investissement :
- Aménagements d'aires d'arrêts labellisés Loire à Vélo (Saint-Brevin, Frossay et Paimbœuf)
- Lancement d'une étude relative à l'extension du parc d'activités de La Guerche (120 000 euros)

VOIRIE, BATIMENTS, HABITAT

3,9 M€

Fonctionnement :
- Entretien courant des bâtiments administratifs, techniques, sociaux et de la voirie intercommunale
- Participation aux études menées sur la rénovation de l'habitat social dans le cadre du Plan Local de l'Habitat

Investissement :
- Développement des pistes cyclables et aménagement des voiries intercommunales
- Subventions accordées à environ 40 logements de la CCSE pour leur rénovation énergétique. Soit 22 000 euros par an pendant 3 ans

SPORT & CULTURE

2,6 M€

Fonctionnement :
- Gestion du complexe aquatique Aquajade et des 2 écoles intercommunales de musique. A noter : la CCSE prend en charge 92% des 1300 euros/an que coûte chaque élève de l'école de musique
- Gestion du Service des Sports. A noter : chaque année, 1700 enfants découvrent la natation à Aquajade grâce au Service des Sports

REVERSEMENT AUX COMMUNES

2 M€

Ce reversement est lié aux transferts de compétence des communes vers la communauté de communes. Il n'évolue qu'en cas de nouveaux transferts.

© d.Chalureau

CCSE, mode d'emploi

Mutualiser les moyens des communes qui la composent pour offrir aux habitants de meilleurs services au meilleur prix : telle est la vocation d'une communauté de communes. Pour vous aider à mieux cerner les contours de la Communauté de Communes Sud Estuaire, le Fil vous présente ses six vice-présidents et leurs domaines de compétences.

Le conseil communautaire, qui se compose de 37 conseillers communautaires, délègue aux 15 membres du bureau une partie des décisions à prendre. Les réunions du conseil communautaire ont lieu une fois par mois à tour de rôle dans chaque commune. Elles sont publiques. Le bureau se réunit quant à lui deux fois par mois.

infos :

Dates de prochains conseils communautaires (sous réserve, lieux à déterminer) :
- Jeudi 17 juillet
- Jeudi 18 septembre
- Jeudi 16 octobre
- Jeudi 20 novembre
- Jeudi 18 décembre

Présidence

Président :
Yannick Haury (Maire de Saint-Brevin)

Le Président organise l'ordre du jour des délibérations proposées au conseil et au bureau. C'est à lui que revient l'autorisation de signer les marchés publics, les emprunts, les régies, etc.
Pour mener à bien les missions de la CCSE, il est assisté de Vice-présidents, chacun en charge de domaines bien précis.

"L'intérêt des regroupements communautaires est de trouver une échelle à dimension pertinente pour réaliser des équipements, pour mettre en place des actions et des organisations qui ont comme seul objectif des services de proximité pour tous les publics. C'est pourquoi la mutualisation sera la priorité de ce mandat. "

Développement Économique et Emploi, Tourisme et Patrimoine

Vice-président :
Roch Chéraud (Maire de Saint-Viaud)

Ce qui dépend de la CCSE :
- l'aménagement et la gestion des zones d'activités intercommunales, la construction d'ateliers-relais pour accueillir les entreprises
- la promotion touristique du territoire
- la gestion de l'Office de Tourisme et du Quai Vert
- la dynamique Emploi via le Guichet Unique Emploi
- l'insertion via le partenariat avec la Mission Locale du Pays de Retz et Inseretz

Ce qui dépend des communes :
- la dynamique commerciale des centres-bourgs et les relations avec les commerçants
- le versement de subventions aux initiatives privées (exemple : Musée de la Marine, Conservatoire des Vieux Métiers, etc.)

"Économiquement parlant, notre territoire est riche de nombreux savoir-faire et nous avons bien du mal à le faire savoir... À nous de mettre en place des dispositifs attractifs pour les PME/PMI, en capitalisant sur la jeunesse de notre population, sur notre environnement et notre dynamique locale. Notre autre priorité : valoriser le tourisme rétro-littoral et la richesse de notre patrimoine."

Finances, Ressources Humaines et Administration Générale

Vice-président :
Joseph Guilloux
(Maire de Saint-Père-en-Retz)

Cette compétence transversale gère et coordonne l'ensemble des services, actions et missions de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

"Face à la baisse des dotations de l'État aux collectivités, voici les orientations retenues dans les domaines qui m'ont été attribués : la vigilance budgétaire (en la matière, la CCSE, qui a retrouvé une certaine capacité d'autofinancement, est sur de bons rails), la maîtrise de la masse salariale communautaire et, quand cela est possible, la mutualisation des tâches entre les communes."

Enfance, Jeunesse et Action Sociale

Vice-présidente :
Patricia Benbelkacem
(Maire de Corsept)

Ce qui dépend de la CCSE :
- l'accueil des enfants : haltes-garderies, crèches, multi-accueils, Relais Assistantes Maternelles, accueils de Loisirs (ALSH), accueils périscolaires (APS)
- l'animation Jeunesse
- l'aide à l'autonomie des personnes âgées via le Guichet Unique d'Information aux Personnes Âgées (GUIPA-CLIC) et le service de télé-alarme
- la prévention de la délinquance

Ce qui dépend des communes :
- les écoles
- la restauration scolaire
- l'aide sociale aux habitants via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

"Notre priorité demeure le service à la personne, du petit enfant à la personne âgée. Pour cela, nous aurons à cœur au cours de ce mandat de respecter les besoins spécifiques à chaque commune – certaines ont une population vieillissante, d'autres au contraire doivent revoir à la hausse leurs services pour l'enfance – tout en favorisant la mixité sociale."

Ordures Ménagères, Habitat et Urbanisme

Vice-présidente :
Sylvie Gautreau (Conseillère Municipale de Saint-Brevin)

Ce qui dépend de la CCSE :
- la collecte et le traitement des déchets
- la gestion des déchèteries
- l'instruction des dossiers d'urbanisme
- l'élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH)
- la mise en œuvre du Plan d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique
- l'hébergement des apprentis, étudiants et travailleurs saisonniers

Ce qui dépend des communes :
- la propreté des rues
- la gestion des espaces verts
- l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- la création de programmes HLM

"Le budget Environnement, qui comprend la collecte, le tri, la valorisation des déchets et la gestion des déchèteries, est prépondérant pour la CCSE dont la volonté reste d'offrir aux habitants le meilleur service au meilleur coût. Le volet Habitat et Urbanisme devrait quant à lui monter en puissance avec d'ici fin 2014 l'approbation puis la mise en application de notre premier Plan Local de l'Habitat."

Assainissement, Eau Potable, Énergie et Travaux

Vice-président :
Raymond Charbonnier
(Adjoint au Maire de Paimbœuf)

Ce qui dépend de la CCSE :
- l'assainissement des eaux usées : création et réhabilitation des réseaux, gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- la production d'eau potable
- la création et l'entretien de la voirie communautaire

Ce qui dépend des communes :
- l'assainissement des eaux pluviales
- la création et l'entretien des voiries communales

"Ce mandat sera placé sous le signe de la maintenance des bâtiments construits ces dernières années, de la sécurisation du réseau d'eau potable et du renouvellement du réseau d'assainissement collectif. Dans le cadre que nous impose la loi sur les assainissements non collectifs, nous accompagnerons financièrement les particuliers dans leurs travaux de mise aux normes."

Animation sportive, équipements, écoles de musique, événements culturels, sentiers de randonnée et transports

Vice-président :
Sylvain Scherer (Maire de Frossay)

Ce qui dépend de la CCSE :
- le Service intercommunal des Sports
- les Écoles Intercommunales de Musique
- le complexe aquatique Aquajade
- la piste de patinage de Saint-Viaud
- le transport des élèves vers les activités para-scolaires (natation, nautisme, etc.)
- la prise en charge financière partielle de Lila à la demande (complétée par le Département)

Ce qui dépend des communes :
- la gestion des gymnases et salles de sport
- la gestion des salles polyvalentes et salles de spectacles (Etoile de Jade, etc.)
- A Saint-Brevin : la gestion du Brévibus (le transport urbain sur les autres communes dépend du Département)

"Les dotations de l'État diminuant, l'heure n'est pas aux grands investissements mais plutôt à une gestion ciblée des équipements existants. Des solutions doivent être trouvées pour maintenir à niveau notre offre de services, notamment en ce qui concerne Aquajade, les écoles de musique, le Quai Vert, aujourd'hui financés en grande partie par la collectivité."

Insolites, ludiques, culturelles...

Des idées pour l'été !

Si le territoire Sud Estuaire vit toute l'année au gré des nombreuses animations proposées par ses acteurs privés et publics, il passe résolument à la vitesse supérieure pendant l'été. Objectif : développer une offre touristique de qualité en bord de mer comme en rétro-littoral. Voici quelques nouveautés qui vous attendent cet été.

Bulle Flottante entre ciel et eau

Après la Bulle Royale de l'été 2013, le Château de la Rousselière a posé une Bulle Flottante sur le plan d'eau d'un lavoir du XVIIIème siècle. Une nouvelle expérience insolite à vivre à deux jusqu'au 5 octobre 2014, le temps d'une nuit ou d'un court séjour entre ciel et eau. Offre découverte Loirestua.

http://uncoinchezsoi.net/lieux/gites-ephemeres/la-bulle-flottante
www.loirestua.com

Robinsonnades familiales au cœur de l'estuaire

Et si vous partiez à la découverte de l'estuaire ? Votre escapade se déroulera en famille et en 3 étapes : exploration naturaliste au Quai Vert (Frossay), jeu d'énigmes au Jardin Etoilé (Paimbœuf), pêcherie au carrelet (Corsept). Pour les plus aventuriers, le parcours est proposé à bord d'une Méhari (location en option). Offre découverte Loirestua.

www.loirestua.com ou offices de tourisme

Du nouveau au Sentier des Daims

Deux nouveaux spectacles sont à l'affiche cette année : "La Dame à la Licorne" et "Le Sacre de Merlin". Au programme : action, humour, magie et effets spéciaux !

www.sentierdesdaims.com/spectacles

Défi Nature

Plus d'ateliers, plus de fun, plus de sensations ! C'est la promesse des nouveaux parcours accrobranches réalisés par Défi Nature à Frossay. Les 6/12 ans raffoleront des Jeux Enigmes.

www.definature.com

Le retour des Croisières Découvertes

L'association Quai des Arts et Patrimoine Paimblotin vous invite à monter à bord du bateau de pêche le Scorpio pour (re)découvrir Paimbœuf, sa Tour Saint-Nicolas, son port à sec, ses quais...

Infos et réservation : offices de tourisme

Direction le Puy du Fou et l'Ile d'Yeu

Tout l'été à dates fixes, des cars relieront Saint-Brevin au Puy du Fou et à l'Ile d'Yeu. L'occasion de profiter pleinement de ces 2 destinations incontournables.

Infos et réservation : offices de tourisme

contacts :

Offices de Tourisme
- Paimbœuf : quai Sadi Carnot
  Tél. 02 40 27 53 82 / ot.paimbœuf@tourisme-saint-brevin.fr
- St-Brevin : 10 rue de l'Eglise et place René Guy Cadou
  Tél. 02 40 27 24 32 / ot@tourisme-saint-brevin.fr

Territoire en poche

Tout nouveau, tout beau, le Pass Découverte "entre Loire & Océan" vient de sortir !
Edité à l'échelle de la CCSE, il donne accès à toute une offre d'activités, prestations et visites à prix réduit.

Plus de 20 partenaires locaux ont joué le jeu du Pass Découverte lancé par la CCSE, du Quai Vert aux Sports Nautiques Brévinois, en passant par le Conservatoire des Vieux Métiers, le Sentier des Daims, la Ferme de la Vinaudais, le Manoir de l'Espérance, etc. Tous ont souhaité participer à cette initiative pour valoriser la diversité touristique du territoire.

Plus de 100 euros de réductions

Pour 8 euros, le Pass Découverte donne droit à plus de 100 euros de réductions cumulées chez les partenaires, classés en 3 familles : Évasion & Insolite, Sports & Loisirs et Patrimoine & Terroir. Ces réductions sont applicables à son détenteur et à ses proches jusqu'à 4 personnes (selon les offres). Ainsi, par exemple, une balade à cheval sur la plage en couple revient à 50 euros au lieu de 60 ; le Sentier des Daims applique quant à lui une remise de 1,50 euros par adulte et 1 euro par enfant. Le Pass Découverte, ce sont aussi des offres de vols en ULM, de randonnées en quad ou en méhari, de balades en canoë kayak, de sessions de téléski nautique... Sans oublier des produits du terroir à prix réduits et un cadeau surprise offert par l'Office de Tourisme.

Valable une fois sur simple présentation, jusqu'à fin 2014 au plus tard selon les dates d'ouverture des sites, le Pass Découverte "entre Loire & Océan" est en vente dans les Offices de Tourisme et chez plusieurs partenaires.

infos :

Détail des offres dans le guide "Pass Découverte 2014", disponible en Office de Tourisme
www.tourisme-saint-brevin.fr

Raymond Charbonnier, vice-président en charge de l'assainissement, de l'eau potable, de l'énergie et des travaux.

Du nouveau à l'école Dallet-Les Pins

Avec plus de 400 élèves, le groupe scolaire Dallet-Les Pins à Saint-Brevin est le plus important du territoire de la CCSE. Il inaugurera à la rentrée prochaine un accueil périscolaire rénové permettant d'accueillir plus d'enfants dans des conditions améliorées.

1 sur 2

c'est le nombre d'élèves du territoire fréquentant les accueils périscolaires

+21%

c'est l'augmentation du nombre d'heures enfants enregistrées par les accueils périscolaires en 2013

80 000 €

c'est le coût prévisionnel des travaux d'extension et de réaménagement de l'accueil périscolaire de l'école Dallet-Les Pins

© d.Chalureau

Avec une augmentation de 21% du nombre d'heures enfants, la fréquentation des 8 accueils périscolaires administrés en direct par la Communauté de Communes Sud Estuaire a enregistré une franche progression sur l'année 2013. D'où la volonté des élus d'améliorer la capacité d'accueil globale de ces structures, utilisées par 50% des élèves scolarisés sur le territoire – soit 1285 enfants – et gérées par 74 animateurs.

Des travaux nécessaires

Augmenter la capacité d'accueil, c'est l'objectif des travaux d'extension entrepris cet été au sein de l'accueil périscolaire de Dallet-Les Pins, dans le cadre d'une restructuration globale du groupe scolaire. L'accueil périscolaire a prévu de faire peau neuve pour la rentrée scolaire 2014/2015, les travaux d'extension entrepris cet été permettront de passer de 60 à 80 le nombre de places proposées matin et soir aux élèves. Pour cela, l'ancienne salle des professeurs mise à disposition par la commune verra sa surface passer de 90 à 150 m². Ce local ainsi rénové sera pleinement utilisé puisqu'il servira par ailleurs aux activités proposées dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Estimé à 80 000 euros, l'investissement devrait être soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 40%.

L'orientation, un droit pour tous

Le Guichet Unique Emploi de la CCSE rejoint le nouveau dispositif "Orientation pour tous" regroupant sur le Bassin Nazairien 15 organismes acteurs de l'information, de l'orientation, de l'insertion et de l'emploi. Objectif : gagner en efficacité et en qualité dans les réponses apportées au public.

Depuis la loi du 24 novembre 2009, ***"toute personne dispose du droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle"***. C'est dans ce cadre que l'offre de services du territoire est aujourd'hui regroupée sous la bannière ***"Orientation pour tous"***. Par ***"tous"***, entendez les personnes en recherche d'emploi mais aussi les scolaires, les jeunes, les salariés, les handicapés et les intérimaires.

Une mission de service public

Le dispositif ***"Orientation pour tous"*** s'étend sur 6 communautés de communes du Bassin Nazairien, dont la CCSE via le Guichet Unique Emploi, soutenues dans leur démarche par l'État, la Région et les partenaires sociaux. Le dispositif repose sur 3 principes fondamentaux : accueillir la personne, identifier et reformuler sa demande, l'aiguiller vers une structure en adéquation avec son projet et son statut. A travers "Orientation pour tous", le Guichet Unique Emploi participe donc à la création d'un véritable service public de l'orientation dans les Pays de la Loire.

Le GUE à Saint-Brevin-les-Pins :
6 rue Jules Ferry Tél. 02 40 39 37 01

Le GUE à Paimbœuf :
65 boulevard de l'Astrolabe
Tél. 02 40 39 23 64
gue@cc-sudestuaire.fr

© d.Chalureau

Le Guichet Unique Emploi : la proximité au service de l'emploi

A Saint-Brevin et Paimbœuf, le GUE propose différents services en accès libre (offres d'emploi et de formation, outils bureautiques, documentation) ou sur rendez-vous (entretien d'orientation, aide à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, information sur le droit du travail, etc.). Le GUE travaille en lien avec des associations spécialisées dans l'accompagnement de publics spécifiques : jeunes, handicapés, personnes en réinsertion, etc.

Franc succès pour le compost gratuit

5 565 tonnes

La quantité de déchets verts collectés en 2013 sur les 4 déchèteries du territoire (St-Brevin, St-Viaud, St-Père et Frossay)

1 166 741 €

Le coût d'exploitation des déchèteries et du traitement de leurs déchets

209 961 €

Le coût du traitement des déchets verts

La première distribution gratuite de compost était organisée dans les déchèteries de Saint-Brevin et Saint-Viaud les 17 et 24 mai derniers. But de l'opération : sensibiliser les usagers sur leur apport en déchets verts qui, pour garantir une bonne qualité de compost, ne doivent contenir aucun autre déchet du type godet ou sac de jardinage. Deux agents du service Environnement étaient présents pour expliquer les bons gestes de tri et la bonne utilisation du compost aux 230 particuliers ayant répondu présents. Une opération à reconduire !

> Le compost distribué provenait de la plateforme de stockage et de broyage de déchets verts, située à Corsept.

Cet été, venez visiter l'éco-centre

Vous voulez savoir ce que deviennent vos déchets et connaître la façon dont ils sont traités dans le respect de l'environnement ? L'éco-centre de Sainte-Anne à Arthon-en-Retz vous donne rendez-vous en juillet et août !

Eco-centre : késaco ?

Ouvert en 2012, le site recueille les sacs poubelle noirs des habitants de la CCSE et de la Communauté de Communes de Pornic. On y extrait mécaniquement les déchets biodégradables pour les transformer en compost par fermentation accélérée. Les déchets non-compostables restants sont enfouis dans l'installation de stockage attenant à l'usine.

Une visite en 3 étapes

1) **l'espace pédagogique (45min)** pour découvrir la biodiversité et le fonctionnement du sol. Une première approche du processus de valorisation des ordures ménagères en compost,

2) **le parcours pédagogique et environnemental (1h)** pour comprendre le fonctionnement de l'usine,

3) **l'installation de stockage des refus (45min)** pour suivre le parcours des déchets non valorisables jusqu'à leur lieu de stockage.

Prochaines visites :

Mercredi 23 juillet : 14h30 – 17h
Samedi 02 août : 10h – 12h30
Mercredi 13 août : 14h30 – 17h
Samedi 23 août : 10h – 12h30

Attention : Inscription obligatoire auprès de la CCSE car le nombre de places est limité !

Tél : 02 40 27 75 15
environnement@cc-sudestuaire.fr

Pierre Raffin-Caboisse : l'art de la transmission

Du plus loin qu'il s'en souvienne, il a toujours dessiné des bateaux. La passion de Pierre Raffin-Caboisse est née à Noirmoutier où ses parents l'emmenaient pour soigner sa santé fragile.

Adolescent, il se rêve charpentier de marine mais son père, qui ne voit pas là un métier d'avenir, le pousse à ***"apprendre à dessiner"*** aux Beaux-Arts de Nantes. Plus tard, il dessinera au sein d'un bureau d'études industriel, puis deviendra vendeur de... bateaux. A 52 ans, il quitte la terre ferme pour réaliser son rêve de toujours : faire le tour du monde à la voile à bord de son fameux Babar, magnifique réplique des langoustiers de la fin du XIXè siècle.

Des travaux nécessaires

A son retour trois ans plus tard, il revient avec à son bord une collection d'aquarelles. Les expositions s'enchaînent, il édite un carnet de voyage, le succès de ses aquarelles mettant en scène bateaux, métiers et hommes de la mer est au rendez-vous.

Le peintre s'installe à Paimbœuf – Babar est installé un temps au port à sec à Frossay. En 2013, il est nommé à l'Académie des Arts et des Sciences de la Mer, dont il rejoint rapidement le directoire : ***"Une sacrée reconnaissance"*** pour le peintre navigateur qui se dit avant tout animé par l'envie de transmettre sa passion de la mer, de susciter des vocations. De faire rêver, tout simplement...

infos

Jusqu'au 15 septembre, Pierre Raffin-Caboisse participe au grand rendez-vous des signatures de la mer, Océanissime 2014, au Hangar du Quai des Arts & du Patrimoine à Paimbœuf, entrée par l'office de tourisme – quai Sadi Carnot.

© d.Chalureau

Saint-Brevin

Samedi 5 juillet

Saint Brevin en fête : rallye pédestre, déambulation de voitures anciennes, intermèdes musicaux, pique-nique….
Parc du Pointeau et Boulevard de l'Océan

Dimanche 13 juillet

Fête de la mer : baptêmes en mer, balades en vieux gréements, dégustations produits de la mer, concert...
Place Bougainville, entre 10h et 22h - Amicale des plaisanciers : 02 40 27 15 08 ou 06 13 84 29 03

Lundi 14 juillet

Feu d'artifice
Base nautique du Pointeau, à partir de 23h, gratuit

Samedi 19 juillet

Parade brevinoise : défilé de chars dans le centre-ville des Pins à 21h - *Gratuit. Comité local des fêtes. Tél. 06 68 31 37 55*

Samedi 9 août

Fête de la Moule : dégustation produits de la mer, spectacle, concert...
Base nautique du Pointeau à partir de 18h. Entrée libre. Gratuit sauf repas. Association des Vétérans Football Club Brevinois

Dimanche 10 août

Corso Fleuri : défilé de chars, fanfares, majorettes...*Boulevard de l'Océan à 21h, gratuit*
Comité local des fêtes. Tél. 06 68 31 37 55

Vendredi 15 août

Foulées des Dunes : courses à pied de 4,5 et 9,5 km, courses enfants
Le Pointeau à l'Océan, dès 17h. A partir de 7 euros, gratuit pour les courses enfants. www.foulees desdunes.fr

Samedi 23 août

Festival Pyrotechnique International : Angleterre, Espagne et Belgique en compétition *Plage de l'Océan à 22h30. Gratuit.*

Samedi 30 août

Festival "La rue des Poulbots" : festival de rue jeune public (magie, déambulation, concert, marionnettes, animations enfants...)
Centre-ville des pins de 11h à 19h, gratuit sauf restauration - Association Les Poulbots. Tél. 06 95 31 22 56

Jeudi 4 au 7 septembre

Jade Salsa festival : festival de danse afro-cubaine (cours de danse, concerts gratuits, soirées mixées...)
Salle Etoile de Jade et plage de l'Océan Association Deseo de Bailar. Tél. 06 43 45 35 05 / www.jadesalsafestival.fr

Samedi 27 et dimanche 28 septembre

Fête du vélo : jeux, spectacle, démonstrations, exposition, bourse aux vélos, courses vélo, randonnée...
Salle des dunes, dès 10 h - www.saint-brevin.fr

Frossay

Samedi 12 juillet

Feu d'artifice : restauration à partir de 19h, feu d'artifice à 23h et bal populaire
Le Migron – Le Quai Vert

Dimanche 13 juillet

La Ronde du Canal : 3 circuits pour chaque discipline (cyclo, VTT, VTC, marche). De 7h15 à 13h, départ de la salle polyvalente, inscription sur place. 3,50 euros, gratuit pour les moins de 10 ans.
Club de la détente. Tél. 06 24 34 20 40

Dimanche 20 juillet

Guinguette au bord du canal
Le Quai vert, village du Migron, de 15h à 18h, gratuit
Tél. 02 28 53 51 62 / www.quai-vert.com

Dimanche 3 et 17 août

Rendez-vous jeux : en plein air ou à l'abri, jeux d'adresse en bois, traditionnels ou contemporains, de stratégie, de hasard ou de bluff. Le tout dans une ambiance conviviale, pour petits et grands.
Le Quai vert, village du Migron, de 14h à 18h, gratuit
Tél. 02 28 53 51 62 ou www.quai-vert.com

Dimanche 10 août

Guinguette au bord du canal
Le Quai vert, village du Migron, de 15h à 18h, gratuit

Dimanche 31 août

Fête du cheval : randonnée équestre à 9h et à partir de 13h, restauration, groupe folklorique, défilé équestre - *Le Migron*

Saint-Viaud

Samedi 26 et dimanche 27 juillet

Festival Country : concerts de musique country, parquets de danse, marché western, jeux enfants, randonnée moto, exposition, balades en calèche, stages de danse…
Base de loisirs, rue du parc des sports de 10h à 19h30, 7euros (hors stages), gratuit -12 ans - www.countryenretz.fr

Samedi 2 août

La Nuit des Etoiles : conférences et observations - *Salle du Lac - Base de Loisirs, rue du Parc des Sports à partir de 15h. Entrée libre.*

Paimbœuf

Dimanche 13 juillet

Fête populaire : Concert du groupe "Shlap's" et feu d'artifice
Quai Boulay-Paty et cale du port, partir de 21h30, gratuit

Samedi 27 septembre

Bal country : danse country, bar et restauration sur place
Salle Cutullic à 19h. Tarif : 6 euros - Association Loire River Boots. Tél. 06 07 60 98 61

Saint-Père-en-Retz

Dimanche 3 août

Courses Hippiques
Hippodrome du Grand Fay, à partir de 14h. Entrée libre

Vendredi 15 août

Fête du Pain : façonnage et cuisson au feu de bois, dégustations, animations, danses folkloriques, expositions et dîner champêtre.
Chemin de Ste Opportune, site du Conservatoire des Vieux Métiers, à partir de 14h. Entrée libre. Tél. 02 40 21 83 45

Corsept

Dimanche 17 août

Courses Hippiques : Prairie de Corsept, Route de Paimboeuf à partir de 14h. Gratuit. Soirée moules-frites et spectacle humoristique dès 19h - *Tél. 06 22 78 09 07 coursescorsept@free.fr*

Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 août

Festival Couvre Feu : festival de musiques actuelles sous chapiteaux
Prairie de Corsept, Route de Paimbœuf à partir de 17h30. 24 euros/jour et 55,50 euros/forfait 3 jours - www.couvrefeu.com

Liste non exhaustive. Pour plus de détails, contacter les offices de tourisme :
02 40 27 24 32 à St-Brevin
02 40 27 53 82 à Paimbœuf
www.tourisme-saint-brevin.fr

Sud Estuaire
communauté de communes